

Maîtrise de l'Énergie

QU'EST-CE QUE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ?

Elle consiste à diminuer les gaspillages et à améliorer les efficacités énergétiques de nos outils et matériaux tout en conservant voire même en améliorant le confort.

... AU SEIN DES ENTREPRISES ARTISANALES

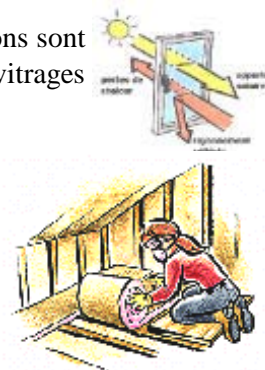
AMÉLIORATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS :

☞ Avec les **nouveaux vitrages** « peu émissifs avec gaz rare : Argon », les déperditions sont divisées par 5 par rapport aux simples vitrages et par 2,5 par rapport à des doubles vitrages ordinaires

☞ L'**isolation des murs et toitures** divise par 10 les déperditions des parois nues

☞ La régulation et la programmation permettent d'adapter parfaitement la fourniture de chaleur aux besoins effectifs du bâtiment et de ses occupants

En moyenne, la réduction de consommation énergétique d'un bâtiment après rénovation est de 40 à 50 %.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE :

L'électricité est souvent **le poste le plus important** de la facture énergétique.

Les économies d'électricité conduisent souvent à des temps de retour très courts, inférieurs à 5 ans.

☞ **Actions possibles sur l'éclairage :**

L'éclairage est un champ de consommation électrique primordial qu'il convient de ne pas sous-estimer.

Le choix d'une lampe et son utilisation doivent donc être effectués en fonction de critères de consommation, de performance et d'esthétisme. L'éclairage doit, en effet, être également synonyme de bien-être.

Quels comportements favoriser ?

- ✓ privilégier l'**éclairage naturel** lorsque c'est possible
- ✓ **remplacer les lampes halogènes** par des lampes basse consommation
- ✓ choisir des **lampes fluocompactes** ou à **basse consommation** pour les usages prolongés qui consomment 5 fois moins d'électricité et durent 8 à 10 fois plus longtemps que les ampoules traditionnelles
- ✓ équiper couloirs et escaliers de systèmes de **minuteries** ou de **détecteurs automatiques de présence**
- ✓ se souvenir que les couleurs claires réfléchissent mieux la lumière que les couleurs sombres



☞ **Actions possibles sur le froid :**

La production de froid s'avère dévoreuse d'énergie à moins de se pencher sérieusement sur l'investissement, l'utilisation et l'entretien des appareils adaptés.

En dix ans, le coût de fonctionnement d'un appareil peu performant peut atteindre le double de son prix d'achat. Ce coût sera réduit de moitié pour un appareil performant (type classe A) : *cette économie effectuée sur la consommation en électricité peut compenser l'investissement de départ.*

Quels comportements favoriser ?

- ✓ Ne pas placer un appareil de froid à **proximité d'une source de chaleur** ou dans une pièce chauffée : *placé dans une pièce à 23°C, un appareil de froid consomme 38% d'énergie en plus que dans une pièce à 18°C*



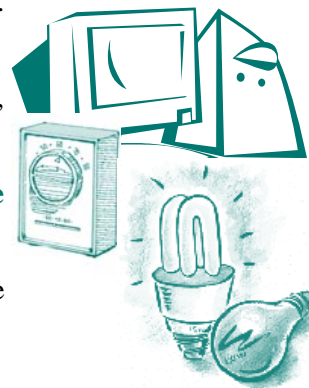
- ✓ **Ne pas placer** d'aliments encore chauds dans un appareil de froid et **espacer-les** suffisamment pour **permettre une circulation d'air**
- ✓ **Surveiller le niveau de givre** : plus de 3 mm de givre crée une isolation qui engendre une surconsommation de 30%. Les plats cuisinés **couverts diminuent** la formation de givre
- ✓ **Dépeussier régulièrement les grilles** arrière du réfrigérateur afin que la chaleur s'évacue librement

☞ D'autres actions possibles :

- ✓ Améliorer les **installations de ventilation** très consommatrices d'électricité en remplaçant les caissons de ventilation par des matériels à haut rendement, en utilisant les dispositifs à variation de vitesse, en adaptant les débits, en programmant les ventilateurs, ...
- ✓ Changer les **pompes surpuissantes des chaufferies** en les remplaçant par des modèles plus petits mais plus adaptés aux besoins réels ; utiliser les dispositifs à vitesse variable ; programmer le fonctionnement des pompes en fonction des besoins réels ; utiliser des pompes à rendement élevé, ...
- ✓ **Arrêter les ordinateurs** dès qu'on ne les utilise plus : *leur consommation est très importante*
- ✓ **Placer sur interrupteur** amont tous les appareils présentant une veille à l'arrêt (photocopieur, machines de bureau, TV, magnétoscope, ...)
- ✓ **Entretien et faire la maintenance des équipements régulièrement** pour limiter les pannes, les risques d'accidents, optimisent leur rendement et augmentent leur durée de vie

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ☞ Les veilles constituent un poste consommateur d'électricité souvent négligé. Un **ordinateur éteint la nuit et le week-end**, c'est 30 € d'économie par an
- ☞ Une **programmation et une régulation de la température** , c'est 15 à 20% d'économie sur le chauffage
- ☞ La **température de confort est 19°C**; 1°C de plus , c'est **7% de consommation en plus**
- ☞ Une **lampe basse consommation** de 20 W à la place d'une ampoule classique de 100 W permet d'économiser 10 € par an



CONTACTS UTILES

☞ Conseils, informations et aides financières :

Les **Espaces info-énergies** dans chaque département

ALE (agence locale de l'énergie),

Rhônealpenénergie Environnement (association régionale de l'environnement et de l'énergie),
Chambre de Métiers

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) - www.ademe.fr

ADEME Rhône-Alpes - 10 rue des Émeraudes - 69006 Lyon - ademe.rhone-alpes@ademe.fr

Région Rhône-Alpes - Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Énergie

78, route de Paris - BP19 - 69751 Charbonnières-les-Bains - tel. : 04 72 59 51 17